

Création d'un partenariat en théologie protestante et sciences des religions entre les Universités du Triangle Azur (Partenariat TPSR)

Genève, Lausanne et Neuchâtel, le 26 juin 2009

Pour prendre le relais de leur Fédération des facultés de théologie, les Universités du Triangle Azur – UNIL, UNIGE et UniNE – inventent une forme de coopération inédite portant sur la théologie protestante et les sciences des religions : un partenariat fondé sur l'interdépendance dans l'enseignement et la complémentarité dans la recherche.

Pour la première fois en Suisse romande, c'est un champ d'étude dans son entier qui est géré en commun par trois universités. L'objectif est d'offrir une formation plus en phase avec la demande générale de connaissances sur le religieux, et de donner un nouvel essor à la recherche de pointe effectuée dans ce domaine par des scientifiques de renom.

Un projet novateur

Avec une gouvernance simplifiée, ce partenariat élargit le périmètre de la Fédération créée en 2004, en harmonisant l'enseignement au niveau du bachelor, des programmes doctoraux, de la formation continue et approfondie et en étendant la collaboration aux sciences des religions. Il accroît également l'interdépendance des trois universités au niveau de l'enseignement et il permet de développer une offre de formation plus ouverte à la demande générale de connaissances sur les religions.

Dans le domaine de la recherche, il répartit plus clairement les thématiques scientifiques entre les universités et crée des pôles de compétences dans une logique de complémentarité et une volonté de meilleure visibilité internationale.

Enfin, il respecte les liens historiques et sociétaux des universités avec leurs cantons, ainsi que la structure propre à chaque université.

Ce projet novateur a d'ores et déjà reçu le soutien financier (à hauteur de CHF 4 millions) de la Conférence universitaire suisse (CUS) qui l'a reconnu comme un projet structurant (dans le cadre d'un programme de coopération et d'innovation).

La mutualisation des enseignements

En matière d'enseignement, les cursus en théologie protestante et en sciences des religions seront désormais placés sous la responsabilité de trois organes communs aux trois universités: le Collège de théologie protestante, le Collège de la formation continue en théologie et le Collège de sciences des religions. Chaque Collège deviendra ainsi

l'interlocuteur unique pour tout ce qui touche à la filière d'enseignement qu'il coordonne : organisation des cursus, règlements et plans d'études, examens et suivi des étudiants. Ce dispositif supprime les doublons, ce qui libère des forces qui pourront être réinvesties dans l'offre de nouveaux programmes.

Des pôles de compétences dans la recherche

La recherche sera ancrée dans les facultés respectives, selon une nouvelle répartition des thématiques scientifiques entre les Universités de Lausanne, de Genève et de Neuchâtel. Histoire du christianisme et Histoire de la réformation ainsi que Théologie systématique et Ethique sont attribuées à l'UNIGE. L'UNIL est responsable des Sciences bibliques, de l'Histoire et anthropologie des religions ainsi que de la Sociologie et psychologie des religions. L'UniNE quant à elle confirme sa position en Théologie pratique et accueille la Culture chrétienne. Cette répartition des sept thématiques identifiées permettra de dégager de véritables pôles de compétences.

Une structure simplifiée et dynamique

Les étudiants pourront s'inscrire indifféremment dans chacune des trois universités, en vue de l'obtention de diplômes qui seront émis conjointement. Les professeurs et tous les collaborateurs seront engagés par l'université de rattachement de leur unité de recherche, et seront amenés à enseigner dans les programmes communs, en fonction des besoins déterminés par les Collèges. Les recteurs des trois universités partenaires forment le Comité de pilotage, organe chargé de veiller à la bonne application de la convention.

La dynamique de ce projet repose sur la conviction qu'il incombe aux universités, aujourd'hui plus que jamais, de fournir à la société des références historiques et des cadres conceptuels qui permettent de penser le religieux dans tous ses aspects. Sur le plan scientifique, l'ambition est d'accroître la visibilité internationale de la recherche conduite dans ces domaines. Grâce à la valeur ajoutée que constitue la singularité reconnue de la Suisse romande dans l'histoire du protestantisme, le Partenariat en théologie et sciences des religions est de nature à créer un très fort potentiel d'attraction sur les chercheurs et les étudiants d'horizons très divers.

Contacts :

Prof. Jean-Dominique Vassalli, Recteur de l'Université de Genève : jean-dominique.vassalli@unige.ch; 022 379 75 13

Prof. Dominique Arlettaz, Recteur de l'Université de Lausanne : dominique.arlettaz@unil.ch; 021 692 20 11

Prof. Martine Rahier, Rectrice de l'Université de Neuchâtel : martine.rahier@unine.ch; 032 718 10 25